

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

AMENDEMENT

N ° AS1211

présenté par

Mme El Haïry, M. Garcia, M. Lagleize, M. Latombe, M. Fuchs et Mme Essayan

ARTICLE 16

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.